



Conflans-sainte-honorine, vendredi 14 mars 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00946

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Arrêté préfectoral n°78-2025-03-07-00014

**Manifestation nautique et activités nautiques
(Rassemblement bateaux pour sport de voile)****MANIFESTATION NAUTIQUE YACHT CLUB - LE PECQ
SEINE AVAL PK 50,800 au PK 54,000****Extrême vigilance (Régates de voile) (tous les usagers - dans
les deux sens)**

- du 15/03/2025 à 09:00 au 21/12/2025 à 18:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 50,800 (de la pointe aval de l'Ile de la loge) et pk 52,000 (à l'amont
du Pont du Pecq) - En dehors du chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que le club de Voile du PECQ organise des entraînements et des épreuves sportives de voile sur la seine, PK 50.800 au PK 52.000, en semaine (lundi au vendredi), les samedis, dimanches et jours fériés conformément au calendrier annexé de l'arrêté préfectoral en pièce jointe.

Il est demandé d'observer une extrême vigilance à l'approche de cette zone d'évolution.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

22/12/2025

Adjoint au Chef de Subdivision

Signé

Sébastien LY VAN TU